

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL

23 AOÛT 2022 À 19 H 00

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire ce mardi 23 août 2022 à 19h 00 au Centre des loisirs et de la vie communautaire situé au 2060, chemin des Hauteurs.

Au cours de cette séance, les délibérations et la période de question porteront uniquement sur les sujets suivants à l'ordre du jour :

1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES

1.1. Ouverture de l'assemblée

1.2. Adoption de l'ordre du jour

1.3. Octroi de contrat - Soumission N°1029-22 – Acquisition d'un camion 6 roues avec benne basculante

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Donné à Saint-Hippolyte, ce 19 août 2022



Le directeur général et secrétaire-trésorier
Mathieu Meunier